

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 11 juillet 2024

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Martine AUFFRET, Jean Louis KERGARAVAT, Gaele BOBON-LE GAL, Eric BUHR, Claude GUEGAN, Julie CRUZ, Serge PERRET, Christine LE FLAO, Marc HAMONIC, Morgan CARIMALO, Anne LE LU, Thierry LAMOURIC, François-Joseph LE BIHAN.

ABSENCES ET POUVOIRS :

Joël EUZENAT – Donne pouvoir à Christine LE FLAO
Trefin LEFEBVRE – Donne pouvoir à Maryvonne LE FORESTIER
Noyale LEFEBVRE – Donne pouvoir à Gaele BOBON-LE GAL
Carine HENRY – Donne pouvoir à Christine TEFFO
Nicole BRUNON – Donne pouvoir à Anne LE LU

Secrétaire de séance : Julie CRUZ

Approbation du compte rendu de la séance du 16 mai 2024

Le compte rendu est approuvé sans modification

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur ROBIN a présenté le tableau des subventions et principalement les quelques évolutions validées en commission du 27 juin.

Le Conseil s'arrête plus longuement sur la situation à laquelle doit faire face la société de chasse, confrontée à une nouvelle réglementation qui impose une participation financière de la société à la prise de dégâts occasionnés sur les cultures par les gros gibiers. Pour l'instant c'est une subvention « habituelle » qui est versée à l'association locale mais le sujet pourrait être débattu de nouveau en cas d'impact financier conséquent de la nouvelle réglementation sur les finances de la société locale

Le tableau est annexé au compte rendu

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

ACCUEIL DES ENFANTS EXTERIEURS A L'ALSH

Monsieur ROBIN précise que plusieurs réunions se sont déroulées entre des communes limitrophes qui ne disposent pas d'ALSH (Séglien, Silfiac, Saint Aignan et Ste Brigitte ...) pour envisager un accueil au sein de nos structures sans pénaliser financièrement les familles extérieures.

Une convention sera signée avec ces communes pour permettre de facturer aux familles le même tarif que pour les enfants Cléguérecois et ces collectivités paieront l'écart entre ce tarif et celui applicable aux enfants de l'extérieur.

Pour	23
Contre	0

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

CARTOGRAPHIE DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUVELABLES

Monsieur Le Maire précise que ce point devait initialement être porté à l'ordre du jour et faire l'objet d'un vote, mais qu'il propose de reporter ce vote

Monsieur ROBIN, adjoint en charge de ce dossier précise alors que :

- Considérant les délais de décision prolongés jusqu'au second semestre 2024,
- Considérant surtout les changements politiques en cours et les incertitudes sur l'issue de ce dossier
- Considérant les évolutions réglementaires projetées au PLUi en fin d'année,

Il semble urgent d'attendre et de ne pas se prononcer à l'heure actuelle sur la définition d'un zonage d'accélération des zones d'énergies renouvelables.

Monsieur ROBIN rappelle néanmoins les étapes de la procédure qui a été engagée, et souligne la qualité des contributions de la concertation de la population. Cette concertation a permis de recenser plusieurs points de vue dont la majorité portait contre une définition de zone à potentiel éolien sur le site de Locqueltas-Guernalo

PERSONNEL COMMUNAL

- Restaurant scolaire : Un nouveau cuisinier a été recruté sous la forme d'un contrat d'un an. Il s'agit de Monsieur Goulwen JAN. Il prendra ses fonctions en septembre.
- Service extrascolaire : 3 candidats ont été reçus et un nouveau RDV est programmé avec l'un d'entre eux mardi soir. Le recrutement semble en bonne voie.
- Services techniques : A la suite de la démission d'un agent à temps non complet début mai, un recrutement ponctuel et partiel a été organisé en juin/juillet, puis un recrutement sur la base d'un CDD d'un an à raison de 20/35e a été conclu à partir du 1er septembre (Mr Sébastien MORIETTE)
- Au restaurant scolaire, le remplacement d'un agent placé en congé de longue maladie est également en bonne voie (entretien vendredi 12)
- Au centre culturel, des remplacements ponctuels sont mis en œuvre pour palier à l'arrêt de longue durée d'un agent ou au congé maternité d'un autre. Madame Elise LE BORGNE a quitté la collectivité en début de mois, une partie de ses fonctions sera confiée à Clara THABARD quand elle reprendra ses activités

ZONE DE REVITALISATION RURALE

Le Gouvernement est revenu sur le découpage initial et a décidé le maintien de notre commune (comme des 2200 communes qui sortaient du dispositif) dans le futur zonage France Ruralités Revitalisation

ACTIONS CONTENTIEUSES

Monsieur Le Maire informe les élus de la suite donnée aux procédures contentieuses qu'il avait lancé avec l'accord du Conseil Municipal :

- Sol de la salle des sports (suite information préalable du Conseil en séance du 9 juin 2023)
La procédure se poursuit. La requête introductive d'instance a bien été déposée devant le tribunal administratif en juillet 2023.
La société GERFLOR y a répondu par un 1^{er} mémoire en défense (25/09/2023)
La commune a adressé son mémoire en réplique le 23 février dernier.

Alors que l'on pensait que l'instruction allait pouvoir prendre fin, la société défenderesse a adressé un 2^e mémoire en défense le 31 mai.

La commune vient d'y répondre. Le temps de l'instruction se poursuit

- Problème d'infraction aux règles d'urbanisme. (Séance du 28 septembre 2023)

Ce dossier est clos. Le contrevenant a fait déconstruire une construction illégale (carport) et a modifié une autre dont la hauteur posait problème (abris jardin).

Deux autres actions en contentieux avaient été lancées récemment :

- Prise en charge de dégâts provoqués sur une voirie communale à la suite de la rupture d'une digue d'un étang privé. La procédure est close, l'assurance adverse a accepté (après expertise puis contre-expertise lancée par la commune) de prendre en charge l'intégralité des travaux (14 350 €). Ceux-ci seront réalisés à partir du 12 juillet
- Fragilité d'une cloison plâtre derrière les buts de la salle des sports (des plaques fissures après des chocs de ballons) : une expertise s'est tenue lundi 8. Solutions de réparations en attente.

TRAVAUX EN COURS

- Pavillons : La pose du carrelage est en cours et il ne reste donc que les derniers travaux à engager (peinture, pose équipements chauffage et plomberie, de la cuisine, de l'escalier). Pour l'instant la réception des travaux reste fixée semaine 39 (fin septembre) mais l'échéance pourrait ne peut pas être définitive
- Salle des fêtes :
 - o La remise et la présentation de la phase APD (Avant-Projet Définitif) est prévue vendredi 12.
 - o Le marché de Maîtrise d'œuvre VRD a été confié au BE CAIRN
 - o Une consultation a été organisée sur l'achat des tribunes. Les 4 offres reçues sont en cours d'analyse et une audition du candidat pressenti sera organisée avant de valider un choix.
 - o Un travail est également engagé sur la phase de déconstruction. Le marché sera rédigé en cours d'été pour lancer une consultation d'entreprises en septembre.

Un point d'étape complet pourra être présenté au Conseil septembre (plans du bâtiment au stade du permis ; choix des matériaux ; budget prévisionnel ; plans VRD ...).

- Débroussaillage

Le travail confié à l'entreprise HAMON est dorénavant terminé et nos services engageront le travail sur les rues de l'agglomération la semaine prochaine.

Quelques points de désaccords sur la qualité du travail réalisé sont relevés, malgré le suivi régulier des travaux par nos agents où les échanges préalables avec ladite société

Le passage sur les talus sera réalisé en fin du mois d'août

- Voirie

La très large majorité du programme 2024 a été réalisée.

FESTIVITES D'ETE

Madame TEFFO rappelle les animations qui sont proposées tout au long de l'été dont l'exposition de qualité en place à l'étang du Pontoir et pour laquelle le travail d'installation des services techniques a été salué, ou encore les festivités du 13 juillet pour lesquels la commune finance un spectacle de rue et le feu d'artifice. Plus tard, ce sont le ciné de plein air et les concerts en août sur la place le mardi en soirée qui seront proposés

AUTRES INFORMATIONS

Monsieur Le Maire précise au Conseil la situation face au départ d'un médecin en rappelant que des recherches de solutions sont en œuvre depuis longtemps mais que la situation, à Cléguérec comme ailleurs est difficile. Il garde néanmoins l'espoir que les quelques contacts déjà établis puissent aboutir

Par ailleurs, des échanges ont eu lieu également avec la CCI pour faciliter les conditions d'installation de nouveaux commerces face à la vacance commerciale en cours depuis peu.